



Ligne 407 Créon-Bordeaux : un nouveau service pour les habitants dès le 2 septembre 2019

La Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat technique et financier avec Bordeaux Métropole et avec le soutien du Département de la Gironde sur les aspects liés aux infrastructures routières, lance le 2 septembre prochain une ligne de cars à haut niveau de service (CHNS) permettant de rejoindre Créon à Bordeaux. Localisée sur une zone à fort développement urbain, cette nouvelle ligne offrira aux locaux de nouvelles options de déplacement.

LES AVANTAGES POUR L'USAGER

Pensée pour faciliter vos déplacements vers Bordeaux, la ligne de car Créon-Bordeaux offre de nombreux avantages :

FREQUENT : Voyagez toute l'année (y compris vacances scolaires) avec un car toutes les 15 minutes du lundi au vendredi de 6h (premier départ Créon) à 22h (dernier départ Bordeaux).

RAPIDE : Rejoignez l'hyper centre de Bordeaux en 50 minutes et l'un des 12 arrêts desservis par la ligne.

ÉCONOMIQUE : Ne vous souciez plus du prix du carburant, des coûts de stationnement, de l'entretien du véhicule et profitez des tarifs très attractifs du transport public régional. 2€ le voyage unique / 40€ l'abonnement annuel (tarifs en vigueur sur le réseau régional en Gironde à compter du 1^{er} juillet 2019).

PRATIQUE : Jouez l'intermodalité en profitant des aires de covoiturage mises à disposition sur le parcours (notamment à Salleboeuf), des connexions avec des lignes de tram et bus TBM (A / B / C / 10 / 16 / 24 / 27 / 28 / Arena) et les lignes régionales (401 / 402 / 403 / 404 / 406).

ZEN : Finies les contraintes de la conduite automobile (incertitude du trafic, difficultés de stationnement...). Confortablement installé à bord de votre car régional, profitez du trajet pour lire, admirer le paysage, travailler (prise USB et wifi à bord) ou vous reposer.

ECO RESPONSABLE : Un car complet c'est près de 60 voitures* en moins sur la route! Et à bord des 2 cars de la ligne circulant au biogaz, vous participerez à réduire davantage votre empreinte carbone. Retrouvez les avantages du biogaz ci-dessous.
(* en autosolisme)





LE PARCOURS

>8 Arrêts desservis hors Bordeaux Métropole :

Créon Centre commercial
Créon Office de tourisme
Bonnetan/Loupes Langlois
Sadirac Lorient
Salleboeuf La Planteyre (P+R / aire covoiturage)
Fargues Mairie
Tresses Belle Étoile
Tresse Mélac

>4 Arrêts desservis dans Bordeaux Métropole :

Entre-Deux-Mers
Porte de Bourgogne
Musée d'Aquitaine
République





UN PAS DE PLUS VERS LE VERDISSEMENT DE LA FLOTTE

Engagée depuis plusieurs années dans des actions concrètes de "décarbonisation », la Région Nouvelle-Aquitaine vise à terme une élimination du diesel pour l'ensemble des 4 600 véhicules dédiés aux transports routiers interurbains et aux transports scolaires.

Les 2 cars prévus pour cette ligne 403 motorisés au Biogaz viendront agrandir la famille des cars éco-responsable actuellement en service (Ligne 3 reliant l'Ile de Ré à la Rochelle en Charente Maritime, La ligne Dax <> Mont-de-Marsan dans les Landes...).

La motorisation GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) comporte de nombreux avantages :

- Il permet de rendre les émissions de particules fines quasi nulles et réduisent les émissions d'oxydes d'azote jusqu'à 50% par rapport à ce qu'exige la norme Euro 6 [dernière norme en vigueur sur le diesel]. Le taux de CO2 dégagé est également plus faible qu'un moteur diesel.
- L'émission des véhicules fonctionnant au gaz naturel représentent 95% de particules et 85% de NOx (oxyde d'azote) en moins par rapport au diesel.
- Egalement plus silencieux, ces véhicules diviseront par deux les nuisances sonores émises par le système de motorisation pour un meilleur confort aux usagers et aux riverains.
- Issu de la fermentation des déchets agricoles et ménagers, le biogaz est composé essentiellement de méthane et de dioxyde de carbone.
- Autre avantage : le gaz est une ressource abondante et potentiellement renouvelable avec un prix stable et moins cher que celui du gazole (en €/kg comparé à €/l).

En savoir + sur le "[Transport propre](#)" en Région Nouvelle-Aquitaine :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualite/en-marche-vers-transports-propres>

